



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
12 juin 2015
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-neuvième année
Point 35 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-dixième année

Lettres identiques datées du 1^{er} juin 2015, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, commises par Israël au cours du mois d'avril 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



Annexe aux lettres identiques datées du 1^{er} juin 2015 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

Violations terrestres commises en avril 2015

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 ^{er} avril	20 heures-21 h 45	L'ennemi israélien a lancé de l'intérieur des fermes de Chebaa occupées cinq fusées éclairantes sur les positions de Ramta et de Soumaqah, et tiré des coups de feu.
3 avril	20 h 30	Dans les territoires palestiniens occupés, en face du point d'observation de l'armée libanaise, situé sur le Wazzani, une patrouille de l'armée israélienne composée de neuf soldats s'est approchée et a pris position à Dachma, près de la barrière technique. Elle a tiré plusieurs fusées éclairantes, dont deux sur le territoire libanais. À 23 h 30, la patrouille s'est retirée en direction des territoires occupés.
4 avril	8 h 5	Dans les territoires palestiniens occupés, en face du point d'observation du Wazzani OP8 de l'armée libanaise, une patrouille de l'armée israélienne composée de deux chars Merkava, d'une jeep Land Rover et de 24 soldats accompagnés d'un chien s'est approchée. Un des soldats a ouvert la grille et 19 soldats ont franchi la barrière technique. Ils sont descendus au bord de la rivière sans violer la Ligne bleue. Un des éléments a procédé au retrait d'un objet suspect, une sorte de sac. À 8 h 30, un char Merkava a traversé la barrière technique et pris position derrière un remblai de terre en dirigeant son canon vers le territoire libanais. À 10 h 40, les soldats et les engins se sont retirés vers les territoires occupés et la grille a été refermée à 11 h 30.
7 avril	23 h 25	Dans les territoires palestiniens occupés, en face de la localité de Kfar Kila, des soldats de l'ennemi israélien ont braqué un rayon laser de couleur rouge sur les véhicules circulant du côté libanais.
8 avril	13 h 40	Dans le périmètre des fermes de Chebaa occupées, une patrouille de l'ennemi israélien composée de six soldats a tiré en l'air cinq coups de feu d'une arme légère en direction de Birkat Baathail, près de la localité de Kfar Chouba, pour intimider des bergers sans que personne ne soit touché.
9 avril	9 heures	Dans les fermes de Chebaa occupées, des coups de feu d'armes automatiques et d'armes de moyen calibre ont été entendus dans le périmètre de la position de Roueissat el-Alam à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
12 avril	14 h 30-16 heures	Dans les fermes de Chebaa occupées, une patrouille de l'ennemi israélien, composée de deux chars Merkava et de deux jeeps Hummer, a fait mouvement de la position de Roueissat el-Alam vers Jabal al-Rous près du point d'observation OP3 du contingent indien. Les soldats ennemis ont tiré des coups de feu avec des armes de moyen calibre et jeté trois grenades en direction de Jabal al-Rous.
13 avril	2 heures	À partir d'une de ses positions dans les territoires palestiniens occupés, l'ennemi israélien a lancé des fusées éclairantes qui sont tombées sur le territoire libanais entre les positions de Bastara et de Majidiya.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	18 heures-19 h 10	Cinq explosions et des coups de feu d'armes automatiques de moyen calibre ont été entendus dans les fermes de Chebaa occupées, dans le périmètre des positions de l'ennemi israélien.
14 avril	10 h 40	Dans la localité de Hamra, aux alentours d'Aytroune, une mine enfouie (laissée par l'ennemi israélien) a explosé et blessé un civil, Mohammed Ibrahim Mourad, qui a été évacué à l'hôpital Salah Ghandour à Bent Joubayl où il a été amputé de sa jambe gauche.
	11 h 30-13 h 30	Plusieurs explosions ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
15 avril	19 h 30-21 h 30	De nombreuses explosions ont été entendues dans la position de Roueissat el-Alam à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
17 avril	13 h 30	Dans le périmètre de Kfarchouba de la localité de Rus, entre les deux points d'observation OP4 et OP5 du contingent indien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), une patrouille de l'ennemi israélien composée de trois soldats a traversé la ligne de retrait et est entrée en territoire libanais libéré sur une distance de 30 mètres environ. La patrouille a tenté, sans y parvenir, d'enlever le civil Samir Dhyab, berger de son état, qui a pu prendre la fuite avec son troupeau en direction de la localité de Kfarchouba.
19 avril	18 heures	Dans les territoires palestiniens occupés, en face de la ville d'Alma el-Chaab, près de la position de l'ennemi israélien Hanita, six vaches ont traversé la Ligne bleue sur une distance de 350 mètres à l'intérieur du territoire libanais.
21 avril	16 h 30-16 h 50	Plusieurs explosions survenues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées ont été entendues à partir de la position de Roueissat el-Alam.
23 avril	9 heures	Dans les territoires palestiniens occupés, en face du village de Labbouneh, des soldats de l'ennemi israélien ont dirigé le canon d'une arme fixée sur un véhicule Hummer sur une patrouille de l'armée libanaise et insulté ses soldats.
25 avril	15 h 36-16 h 8	Dans les territoires palestiniens occupés, en face de la localité de Yaroum, une patrouille de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule David s'est arrêtée face au point B44. Trois soldats sont descendus à terre et ont pointé leurs armes sur une patrouille du Groupe d'observateurs du Liban qui était du côté libanais.
27 avril	18 heures	Des coups de feu d'armes automatiques et de moyen calibre ont été entendus dans les fermes de Chebaa occupées, dans le périmètre de la position de Roueissat el-Alam de l'ennemi israélien.
29 avril	18 heures-19 h 15	Une salve de coups de feu d'armes automatiques et de moyen calibre a été entendue dans les fermes de Chebaa occupées, dans le périmètre de la position de Roueissat el-Alam de l'ennemi israélien.

Violations maritimes commises en avril 2015

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
2 avril	3 heures	À partir de sa position en face de Ras-Naqoura, dans les territoires palestiniens occupés, l'ennemi israélien a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
	21 h 30-21 h 45	À partir de sa position dans les territoires palestiniens occupés, face à Ras-Naqoura, l'ennemi israélien a lancé deux fusées éclairantes en direction des eaux territoriales libanaises, d'abord pendant 20 secondes, puis pendant 30 secondes.
5 avril	6 h 48	Au large de la position de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011, sur une distance de 400 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, à deux kilomètres du rivage. Elle s'est retirée à 6 h 50.
8 avril	22 h 25	À partir de sa position dans les territoires palestiniens occupés, en face de Ras-Naqoura, l'ennemi israélien a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
18 avril	20 h 55	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire israélienne a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance d'environ 130 mètres pendant huit minutes environ, avant de se retirer vers les eaux territoriales de la Palestine occupée.
	22 h 18	À partir de sa position dans les territoires palestiniens occupés, en face de Ras-Naqoura, l'ennemi israélien a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant huit secondes.
19 avril	0 h 30	À partir de sa position dans les territoires palestiniens occupés, en face de Ras-Naqoura, l'ennemi israélien a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 50 secondes.
	12 h 53	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance d'environ 220 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, pendant deux minutes, avant de se retirer vers les eaux territoriales de la Palestine occupée.
20 avril	6 h 21	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance d'environ 260 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises. Elle s'est retirée à 6 h 28.
	6 h 44	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance de 148 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises avant de se retirer vers les eaux territoriales de la Palestine occupée.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	20 h 5 20 h 15 22 h 5	Dans les territoires palestiniens occupés et à partir de sa position en face de Ras-Naqoura, l'ennemi israélien a lancé trois fusées éclairantes en direction des eaux territoriales libanaises, d'abord pendant 30 secondes, puis 10 secondes et enfin 30 secondes.
21 avril	22 h 43 21 h 40	Dans les territoires palestiniens occupés, l'ennemi israélien, à partir de sa position en face de Ras-Naqoura, a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes. Dans les territoires palestiniens occupés, l'ennemi israélien, à partir de sa position en face de Ras-Naqoura, a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 20 secondes.
26 avril	4 h 42	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance d'environ 150 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, avant de repartir vers les eaux territoriales de la Palestine occupée. La vedette est revenue et elle a violé à nouveau ladite ligne de frontière en franchissant une distance d'environ trois cents mètres à l'intérieur des frontières maritimes libanaises pendant deux minutes, avant de repartir.
27 avril	1 h 25	Dans les territoires palestiniens occupés, l'ennemi israélien, à partir de sa position en face de Ras-Naqoura, a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
28 avril	21 h 55	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance de 70 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, avant de repartir à 21 h 57 en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
29 avril	3 h 45	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien, a violé la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. Elle a franchi une distance de 100 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, avant de se retirer à 3 h 48 en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
30 avril	4 heures 7 h 49-12 heures	Dans les territoires palestiniens occupés, l'ennemi israélien, à partir de sa position en face de Ras-Naqoura, a lancé une fusée éclairante en direction des eaux territoriales libanaises pendant 20 secondes. Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé à trois reprises la ligne de la frontière maritime sud établie en vertu du décret n° 6433/2011 du 1 ^{er} octobre 2011. À chaque violation, elle a franchi une distance de 200 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, avant de se retirer en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.

Violations aériennes commises en avril 2015

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 ^{er} avril	10 h 35	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Chekka. Ils sont repartis à 10 h 30 en survolant Alma el-Chaab.
2 avril	7 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a ensuite survolé Rayak, Baalbek, Hermil et El-Arz, avant de se retirer à 15 heures en survolant Kfar Kila.
	10 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de partir à 19 h 30 en survolant Rmeich.
	10 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Jounieh. Il a ensuite survolé Baalbek, Hermil et El-Arz, avant de se retirer à 18 h 15 en survolant Kfar Kila.
	21 h 5	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak et Baalbek, avant de repartir le lendemain, 3 avril, à 7 heures en passant au-dessus de Rmeich.
3 avril	6 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a ensuite survolé Baalbek, Hermil et le Sud. Il est reparti à 17 h 30 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	21 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer au large de Naqoura. Il a survolé au large de Beyrouth et Juniyah, avant de repartir à 23 h 30 au large de Naqoura.
	23 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Beyrouth. Il a survolé Beyrouth, sa banlieue, Baalbek et Hermil. Il s'est retiré le lendemain, 4 avril, à 3 h 45 au large de Naqoura.
4 avril	6 h 5	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a ensuite survolé Baalbek, Rayak, Beyrouth et sa banlieue, avant de se retirer à 21 h 10 en passant au-dessus de Naqoura.
	19 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Beyrouth. Il a survolé Rayak, Baalbek, Hermil, Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 23 h 20 en survolant Naqoura.
	20 heures	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 7 h 25 en passant au-dessus de Naqoura.
5 avril	6 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a ensuite survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 18 h 20 en passant au-dessus de Naqoura.
	11 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, puis est reparti à 16 h 20 en passant au-dessus de Kfar Kila.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	21 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a ensuite survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir le lendemain, 6 avril, à 8 h 20, en passant au-dessus de Naqoura.
6 avril	7 heures	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil, puis est reparti à 16 heures en passant au-dessus de Rmeich.
	7 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, puis est reparti à 22 heures en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	9 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et Zahlé. Il est reparti à 23 h 50 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	21 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir le lendemain, 7 avril, à 13 heures, en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	23 heures	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil et est reparti le lendemain, 7 avril, à 9 heures, en passant au-dessus de Rmeich.
7 avril	9 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Beyrouth et le Sud avant de repartir à 14 h 20 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil. Il est reparti le lendemain, 8 avril, à 2 h 25, en passant au-dessus de Rmeich.
	15 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 21 h 15 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	18 heures-18 h 45	Deux hélicoptères de l'ennemi israélien ont survolé les fermes de Chebaa occupées.
8 avril	0 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil. Il est reparti à 10 h 25 en passant au-dessus des fermes de Chebaa occupées.
	7 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayaq, Baalbek et Hermil. Il est reparti à 15 h 30 en passant au-dessus de Kfar Kila.
	7 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 15 h 45 en passant au-dessus de Rmeich.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	10 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Jounieh. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil. Il a disparu des écrans radars à 12 h 45 au-dessus de la région de Baalbek.
	10 h 50	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Batroun. Ils ont survolé Jounieh et Batroun, puis sont repartis à 11 h 55 en passant au large de Naqoura.
	13 h 30	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 14 h 50 en passant au large de Naqoura.
9 avril	9 h 15	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Jounieh. Ils ont survolé Bouchra, Chikka et El-Arz, avant de repartir à 10 h 10 en passant au large de Naqoura.
	11 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Chikka. Ils ont survolé El-Arz, Joubayl et Chikka, avant de repartir à 12 h 30 en passant au large de Naqoura.
	11 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 13 h 10 au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura.
	17 h 35	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Batroun. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 18 h 20 au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura.
	19 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Jounieh. Il a survolé Baalbek, Hermil et El-Arz. Il est reparti le lendemain, 10 avril, à 3 heures, en passant au-dessus de Naqoura.
10 avril	7 h 5	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Chikka. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 8 h 35 au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura.
	12 h 55	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Chikka. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 14 h 10 en passant au-dessus de Rmeich.
11 avril	6 h 25	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Joubayl. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 7 h 30 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
12 avril	17 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Joubayl. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 18 h 5 en passant au-dessus de Naqoura.
14 avril	6 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil. Il est reparti à 23 h 5 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	8 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 17 heures en passant au-dessus de Rmeich.
	9 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Beyrouth. Il a survolé Baalbek, Hermil et El-Arz, avant de repartir à 16 heures en passant au-dessus de Kfar Kila
15 avril	6 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 12 h 30 en passant au-dessus de Rmeich.
	7 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil, avant de repartir à 14 h 10 en passant au-dessus de Rmeich.
	9 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 11 h 20 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
17 avril	8 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura. Il a survolé Baalbek, avant de repartir à 14 heures au large de Naqoura.
18 avril	5 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Beyrouth. Il a survolé Baalbek et Hermil, avant de repartir à 19 h 30 en passant au-dessus de Kfar Kila.
	6 h 5	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Zahle, Baalbek et le Sud avant de repartir à 18 h 25 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
19 avril	6 heures	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud avant de repartir à 19 h 10 en passant au-dessus de Naqoura.
	6 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, et le Sud, avant de repartir à 20 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 heures	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé toutes les régions libanaises, avant de repartir à 14 heures en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	19 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud et il est reparti le lendemain, 20 avril, à 7 h 35 au-dessus d'Alma el-Chaab.
20 avril	7 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil. Il s'est retiré à 15 h 10 en passant au-dessus de Naqoura.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	11 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Aytroun. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 15 h 40 en passant au-dessus de Naqoura.
	13 h 5	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Baalbek, Rayak, Iqlim al-Kharoub, le Sud, Beyrouth et sa banlieue. Il est reparti à 20 h 5 au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura.
21 avril	7 h 5	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 22 h 25 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	8 h 5	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Beyrouth. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil, avant de repartir à 13 h 20 au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura.
22 avril	8 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermil, avant de repartir à 16 h 15 en passant au-dessus de Kfar Kila.
24 avril	8 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Naqoura. Il a survolé Jounieh, Joubayl, Baalbek et Rayak, avant de repartir à 17 h 30 au large de Naqoura.
	16 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud et Beyrouth, avant de repartir à 23 h 50 en passant au-dessus de Naqoura.
	20 h 10	Deux hélicoptères de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais à haute altitude au-dessus de Kfar Kila. Ils sont repartis à 20 h 20 en direction des territoires occupés.
25 avril	8 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Saïda. Il a survolé Beyrouth, Rayak, Baalbek, Hermil, Batroun et Joubayl, avant de repartir à 20 h 10 en passant au-dessus de Rmeich.
	11 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 12 heures en passant au-dessus de Rmeich.
	12 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud avant de repartir à 18 heures en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
26 avril	9 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de la mer à l'ouest de Beyrouth. Il a survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 17 h 15 en passant au-dessus de Kfar Kila.
	10 h 5	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé le Sud, avant de repartir à 11 h 45 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.

<i>Dates</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	10 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud et il est reparti à 18 h 45 en passant au-dessus de Rmeich.
	11 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, puis est reparti à 20 h 35 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
27 avril	13 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	14 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 22 h 50 en passant au-dessus des fermes de Chebaa occupées.
28 avril	7 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 12 heures au large de Naqoura.
	9 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Aytroun. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 10 h 40 au large de Naqoura.
	9 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, Chikka, El-Arz, le Chouf, Batroun et Joubayl, avant de repartir à 17 h 10 en passant au-dessus de Naqoura.
	11 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr. Il a survolé le Sud et le Chouf, avant de repartir en passant au-dessus de Kfar Kila.
29 avril	10 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Rmeich. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 14 h 10 en passant au-dessus de Naqoura.
	12 heures	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Tyr. Ils ont survolé le Sud, avant de repartir à 13 h 45 en passant au-dessus de Rmeich.
	12 heures	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Naqoura. Ils ont survolé toutes les régions libanaises, avant de repartir à 13 h 55 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.
	18 heures-19 heures	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a survolé les fermes de Chebaa occupées.
30 avril	12 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek, Hermil, Beyrouth et sa banlieue et Damour. Il est reparti à 23 h 10 en passant au-dessus d'Alma el-Chaab.